

Vous allez avoir une arthrographie sous scanner...

De quoi s'agit-il ?

Cet examen consiste à injecter à l'aide d'une aiguille un liquide iodé à l'intérieur d'une articulation. Un scanne est ensuite réalisé pour étudier le contenu de l'articulation. Cette technique utilise donc des rayons X.

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, des précautions concernant les femmes enceintes doivent être prises systématiquement. C'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas. Les scanners de nouvelle génération sont moins irradiants.

Le déroulement de l'examen

L'examen se fait en position allongée.

La peau est d'abord désinfectée. La piqûre est un moment un peu désagréable de l'examen. L'injection du liquide iodé dans l'articulation ne provoque tout au plus que des douleurs modérées et très passagères.

Après avoir retiré l'aiguille, votre articulation sera placée dans différentes positions et on prendra plusieurs clichés.

L'arthrographie peut être réalisée au cabinet du radiologue puis complétée immédiatement par un scanner de l'articulation. Ceci ne nécessitera pas de deuxième piqûre.

Quelles complications pourraient survenir pendant l'examen ?

Il est rarissime qu'un liquide iodé injecté dans une articulation déclenche des réactions allergiques. De plus, celles-ci sont le plus souvent sans conséquence.

Quelles complications pourraient survenir après l'examen ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter.

Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors nous appeler sans délai, car il peut être urgent de vous donner un traitement.

Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées plus en détail par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

Ce que vous devez faire

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ? oui non

prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou anti-agrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardegic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? oui non

dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen : nous vous précisons combien de temps

Êtes-vous allergique ?

à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? oui non

avez-vous mal toléré un examen radiologique ? oui non

Avez-vous eu récemment une infection (fièvre, mal de gorge) oui non

ou des soins dentaires ? oui non

Êtes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ? oui non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement

qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

Apportez le jour de l'examen :

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre...)
- 2) tous vos résultats d'analyses de sang,
- 3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM)
- 4) la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Avant de vous rendre à l'examen :

Il est recommandé de bien se laver la peau, à l'endroit de l'articulation, avec un savon liquide désinfectant par exemple. Mais surtout il ne faut pas raser la peau.

Pour l'examen :

Le jour de l'examen, vous pouvez manger normalement.

Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

Après l'examen :

Limitez les mouvements de votre articulation durant les 24 heures suivantes pour éviter la survenue de douleurs ou d'un épanchement (gonflement).

Interrompez le sport et la kinésithérapie pendant 48 heures.

Si besoin, reprenez contact avec votre radiologiste qui a réalisé l'examen en téléphonant au

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle, Monsieur
a personnellement rempli cette fiche le et donne son accord pour réaliser l'examen et pour que les données personnelles soient archivées et transmises au corps médical (médecins spécialistes, RCP, médecin traitant...).

Signature

Mise à jour le 29/10/2018

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant et d'opposition à leur traitement.